FICHE PROJET

« SILAPSY »

Programme « 10 000 logements HLM accompagnés »

Juin 2020

Projet « SILAPSY »

SILENE HABITAT

Présentation du projet

Faciliter l'accès et le maintien dans un logement ordinaire des personnes en souffrance psychique et proposer un accompagnement médico-social adapté pour favoriser l'accès et la continuité aux soins psychiatriques.

Volet :	Accès et maintien
Mots-clés :	Santé mentale,
Pilotes du projet :	Silene Habitat, Solidarité Estuaire et le centre Hospitalier de Saint-Nazaire
Année de lancement :	2016-2018
Territoire concerné :	Saint-Nazaire (44)

Contexte et genèse

Le projet entend répondre à la présence de plusieurs locataires en situation de souffrance psychique dans le parc du bailleur et pour lesquels des procédures d'expulsion étaient en cours du fait de troubles occasionnés par la maladie.

Dans ce contexte, la responsable du service contentieux de SILENE a sollicité un cadre de santé du service de psychiatrie au sein du Centre hospitalier de Saint-Nazaire pour envisager la formation et la montée en compétences de ses équipes. Les échanges entre les deux acteurs ont fait émerger un besoin quant à l'accès au logement de personnes présentant des troubles psychiques, stabilisées mais rencontrant des difficultés pour que cet accès se fasse pleinement.

SILENE et les services de la psychiatrie ont ainsi engagé un travail de réflexion sur les questions de santé mentale se manifestant dans les dispositifs d'hébergement et sur les difficultés d'accès et de maintien en logement des personnes en souffrance psychique. Ils ont souhaité associer l'association Solidarité Estuaire à cette réflexion, du fait de son savoir-faire en matière d'accompagnement lié au logement de personnes en difficultés sociales. Est alors apparu l'opportunité d'un partenariat de proximité entre les trois acteurs pour éviter les ruptures de soin, faciliter le maintien dans le logement et éviter des hospitalisations répétées : et c'est dans ce contexte qu'a émergé le projet Silapsy.

Les principaux objectifs

Le projet vise ainsi plusieurs objectifs concomitants :

1. Faciliter l'accès et le maintien dans un logement ordinaire des personnes en souffrance psychique
2. Proposer un accompagnement médico-social adapté pour favoriser l'accès et la continuité aux soins psychiatriques
3. Contribuer à la mise en réseau de professionnels afin d'assurer la prise en charge globale et le suivi de personnes en souffrance psychique
4. Mettre en place des actions de formation afin de sensibiliser les professionnels au repérage des troubles psychiques
5. Mettre en place des actions de sensibilisation à destination des habitants d'un quartier afin de faire évoluer leur regard sur les personnes en souffrance psychique

Le public cible

Nature des publics visés : personnes souffrant de troubles psychiques

Nombre de ménages concernés par an : Entre 10 et 13 ménages suivis par an (18 entrées dans le dispositif)

Le partenariat

Les porteurs du projet : Le projet est porté conjointement par le triptyque : Silene Habitat, Solidarité Estuaire et le centre Hospitalier de Saint-Nazaire.

Partenaires du projet : L'ARS, la Fondation de France et la Ville de Saint-Nazaire sont les principaux partenaires du projet.

Projet « SILAPSY »

SILENE HABITAT

La mise en œuvre

Déploiement et contenu du projet

Une gouvernance et un pilotage tripartite

Silapsy propose un mode de gouvernance innovant basé sur une approche interinstitutionnelle (Solidarité Estuaire, SILENE, Service de psychiatrie) pour piloter l'action, identifier, orienter et accompagner les personnes en souffrance psychique.

Les 3 partenaires ont signé une convention de partenariat qui définit les engagements de chacun :

-Silène a la capacité de fournir des logements ayant des caractéristiques adaptées à la situation des ménages par leur taille, leur prix, leur localisation, leurs caractéristiques techniques ;

- Solidarité Estuaire dispose des compétences pour assurer une gestion locative adaptée et un accompagnement social lié au logement qui visent l'insertion et l'autonomisation des ménages concernés ;

-Le service psychiatrique évalue la situation de la personne et assure l'accompagnement médical et paramédical adapté.

Les 3 partenaires se rencontrent une fois par mois dans le cadre d'une commission d'admission et d'un comité de pilotage qui laisse une place aux questions de stratégie et de développement des pratiques qui pourraient émerger. En dehors de ces temps institutionnalisés, les travailleurs sociaux de Solidarité Estuaire, les infirmiers du pôle de psychiatrie et les services de proximité de Silène sont hebdomadairement en lien pour accompagner la personne dans son projet de vie.

Un logement et un accompagnement médico-social coordonné

SILENE mobilise des logements en sous-location avec bail glissant, adaptés aux besoins de la personne en souffrance psychique. Solidarité Estuaire propose un accompagnement social lié au logement renforcé (préparation du projet logement, installation et appropriation du logement, aide au budget, insertion dans le quartier, etc.). Les services de psychiatrie proposent un accompagnement renforcé via les équipes mobiles du CMPI qu'il est possible de mobiliser, au besoin, avec une forte réactivité. Cet outil du territoire offre un levier supplémentaire pour garantir la continuité de l'accompagnement vers le soin.

Le logement accompagné devient un levier dans le parcours d'insertion sociale et d'accompagnement dans le soin. L'accompagnement médico-social est axé sur la réduction, pour la personne et pour son entourage, des préjudices occasionnés par des comportements inadaptés. Cela nécessite une coopération entre les différents professionnels.

Une formation des équipes pour favoriser le réparage et l'orientation des publics

Les équipes du service de psychiatrie ont également animées des actions de formation à destination des professionnels de SILENE et Solidarité Estuaire, pour favoriser un meilleur repérage de la souffrance psychique, pour mieux orienter ces personnes vers des dispositifs spécifiques et pour travailler son savoir-être (gestion du stress, sentiment d'impuissance, attitudes à adopter).

Des actions de sensibilisation pour favoriser l'inclusion sociale des publics

Des actions de sensibilisation sur la souffrance psychique sont également menées auprès des partenaires et des habitants, notamment dans les quartiers prioritaires afin de faciliter l'insertion de ces personnes dans la cité et favoriser une évolution du regard porté sur elles.

Moyens mobilisés

Moyens humains : Les postes financés sont 1 ETP de travailleur social côté bailleur, et 1 ETP d'infirmier côté centre hospitalier. Un médecin psychiatre et un cadre de santé sont mis à disposition par l'hôpital pour assurer le suivi du dispositif. Solidarité Estuaire met à disposition un chef de service pour piloter la mise en place de ce projet et son développement. SILENE a nommé une personne en interne pour assurer le suivi de ce dispositif.

Moyens financiers : Le coût global du projet sur les trois premières années (2016-2018) était de 122 300€ (dont 54K€ dédié à l'accompagnement social financé par le FNAVDL dans le cadre de l'appel à projet « 10 000 logements accompagnés », et la Fondation de France). L'accompagnement médical est financé depuis 2018 par l'ARS à hauteur de 64 000 euros. Les actions de sensibilisation sont financées depuis la première année à hauteur de 4 000 euros dans le cadre du contrat ville (financement de 2000 euros par le CGET et de 2000 euros par la Ville de Saint-Nazaire).

Sur 2019-2020, le soutien de l'ARS et de la Fondation de France ont permis une continuité du projet, à égale mesure.

Projet « SILAPSY »

SILENE HABITAT

Les enseignements

Principaux résultats

Un accès facilité au logement, une continuité de soins et une limitation du nombre d'hospitalisations

L'accompagnement médico-social intensif proposé dans le cadre de Silapsy a favorisé l'accès et le maintien dans le logement pour des patients en sortie d'hospitalisation, et dont la sortie était tributaire de leur capacité à accéder au logement. Le bilan révèle aussi une diminution du nombre d'hospitalisations, une amélioration de l'alliance thérapeutique, une amélioration de leur qualité de vie et de leur bien-être.

Au total, le dispositif compte 18 entrées, parmi lesquelles 7 sorties (ruptures) sont à relever. Celles-ci s'expliquent notamment par le caractère relativement contraignant de l'accompagnement, qui implique une adhésion permanente à un suivi parfois lourd.

Une acculturation et un pilotage tripartite – clé de voute de Silapsy

La gouvernance tripartite de Silapsy constitue le socle du projet, avec un partage des valeurs et des modes de fonctionnement dans le respect du rôle de chacun. Les échanges réguliers ont permis un rapprochement des cultures professionnelles pour mieux se comprendre et agir ensemble. Les pratiques de chacun ont évolué, permettant à ceux qui ne sont pas des professionnels de la psychiatrie, de porter un regard plus juste sur les troubles psychiques.

La réussite du projet est certainement due au fait que les 3 acteurs du dispositif sont impliqués depuis la phase initiale de conception du projet : le projet, les outils, le mode de gouvernance ont été coconstruits. Dans ces conditions, le débat peut avoir lieu librement et dans un cadre sécurisé (formalisé dans une Convention). Les acteurs se sentent co-responsables de l'ensemble des décisions prises au sein du dispositif, le consensus est sans cesse recherché. Cela a notamment permis de dépasser certains freins sur la question du secret professionnel notamment et du partage d'informations (médicales, sociales, administratives), avec des partenaires qui ont décidé de se considérer comme une équipe de soins et ont créé des outils pour informer et recueillir le consentement des personnes accompagnées quant au partage entre les partenaires de l'information strictement nécessaire à son accompagnement

Un regard qui évolue sur les troubles psychiques

Silapsy contribue également à déstigmatiser le regard que les habitants portent sur la maladie psychiatrique. Les personnes accompagnées sont bien intégrées dans leur habitat et ne posent pas de problèmes de voisinage.

Des enjeux relatifs au respect du secteur de psychiatrie

L'une des difficultés avec lesquelles le dispositif a eu à conjuguer, est celle du périmètre géographique : le territoire couvert est circonscrit à la superposition du territoire d'intervention du secteur de psychiatrie et celui du patrimoine de Silene, et il a pu arriver que la personne doive faire évoluer son projet de relogement, ou renonce à intégrer le dispositif.

Suites et perspectives

Devenu un outil essentiel du territoire, le dispositif doit cependant relever le défi de son financement post 2020. Rien ne permet aujourd'hui de garantir la sortie de la logique d'expérimentation et la continuité, malgré les résultats significatifs affichés. La question de l'extension du périmètre géographique et de la montée en charge du dispositif sont également à l'étude.

A noter que Silene Habitat et Solidarité Estuaire ont eu à prolonger leur partenariat, en portant un projet d'écoute pour les femmes victimes de violences en milieu rural, soutenu au titre du 4e appel à projet des « 10 000 » ; un projet, en outre, étendu à deux autres bailleurs du territoire (Atlantique Habitation et Habitat 44).

Contacts

- Pour SILENE : Laëtitia PERON, Responsable Clientèle, lperon@silene-habitat.com
- Pour Solidarité Estuaire : Valérie GAUTHIER, Directrice Adjointe, vgauthier@solidarite-estuaire.fr
- Pour l'hôpital : Jean-Luc LECHAT, Cadre de santé, jl.lechat@ch-saintnazaire.fr

Ressources

- Vidéo de présentation de Silapy : https://drive.google.com/open?id=1SrUTACrhSico1hNN7soQETtOF8idIs63
- Plaquette : http://www.silene-habitat.com/upload/documents/plaquette-silapsy-A4-HD-OK.pdf